

FONCTION PUBLIQUE

LES FONCTIONNAIRES : DE NOUVEAU LA CIBLE TOUTE DÉSIGNÉE ?

Que ce soit au travers de la réduction du nombre de fonctionnaires, du gel du point d'indice, de la réforme PPCR (qui sous couvert d'évolutions n'est en fait qu'un levier pour dégrader les conditions statutaires de chacun), depuis 10 ans, la Fonction publique est la cible des politiques d'austérité. Nous ne pouvons que constater que le nouveau gouvernement n'a pas l'intention d'inverser pas la tendance. Au contraire...

LES EFFECTIFS : 120000 EMPLOIS PUBLICS SUPPRIMÉS EN 5 ANS

Après 10 années de baisse constante des effectifs, essentiellement dans la Fonction publique de l'État (dont plus de 1000 pour la DGAC), le Ministre de l'Action et des Comptes publics vient d'annoncer une prolongation de la chasse à l'ETP de cinq années supplémentaires ! Après le massacre des conditions d'emploi, le sabotage des missions et la dégradation du service rendu, la fermeture des services, l'explosion des situations d'agents en souffrance, etc. comment est-il encore envisageable de continuer sur cette voie, alors que de nombreux services sont au point de rupture ?

Les discussions relatives à la loi de finances 2018 vont démarrer, l'USAC-CGT sera particulièrement vigilante à ce que les engagements qu'elle a obtenus de l'ancien gouvernement en matière d'effectifs soient respectés, et attend la confirmation qu'aucune

suppression d'emploi n'interviendra en 2018 et 2019. L'USAC-CGT l'a déjà rappelé au ministère lors de ses entrevues récentes.

Pour autant, l'USAC-CGT considère qu'un maintien des effectifs n'est pas suffisant pour absorber la charge de travail actuelle, pour rendre un niveau de service optimal et retrouver des conditions de travail décentes. En effet, il faut absolument reprendre les recrutements en prenant en compte les réels besoins. Et il faut absolument qu'au delà des divergences, les syndicats de la DGAC arrivent à s'unir autour de cette question.

Ayant su créer et faire vivre l'an dernier jusqu'au succès l'intersyndicale sur les effectifs, l'USAC-CGT mettra de nouveau tout en œuvre pour préserver et améliorer la situation des services.

MAIS AUSSI ...

Gel du point d'indice : hormis deux hausses successives mais bien insuffisantes de 0,6 % en 2016 et 2017 (décidées à la veille des élections), le point d'indice est gelé depuis 2010. La perte du pouvoir d'achat se creuse au fur et à mesure que l'inflation explose (voir détails dans l'étude de l'Union Fédérale des Syndicats de l'État-CGT : [ICI](#)). Malgré cela, une des premières annonces du nouveau ministre c'est un nouveau gel pour 2018 et au-delà ! A noter que ce sont également les retraités qui vont subir cette absence de mesure (en plus de la hausse annoncée de la CSG), puisque le traitement indiciaire est le socle principal du calcul de la pension retraite.

Restauration du jour de carence : instauré une première fois en 2012 sous le gouvernement Fillon, la CGT n'avait eu de cesse de dénoncer cette mesure vexatoire et stigmatisante. Nous avons finalement eu gain de cause puisque le jour de carence a été abrogé par la Ministre, M. Lebranchu qui l'avait qualifié « *d'injuste, inutile, inefficace et humiliant* ». Aujourd'hui, en invoquant une équité de traitement entre le public et le privé, la lutte contre l'absentéisme et les arrêts maladie des agents publics, le gouvernement le réinstaura. Les

La « loi travail XXL »

Le gouvernement s'apprête à réformer le code du travail par ordonnances. Certains aspects du code du travail s'applique directement à la Fonction publique (ex : santé, hygiène et sécurité), d'autres pourront aisément être transposés (dialogue social avec en particulier l'inversion de la hiérarchie des normes, astreintes, travail de nuit etc.) Et ce qui restera sera fragile puisque l'équité, ou plutôt le nivellement par le bas, semble déjà être le leitmotiv du nouveau gouvernement.

arguments sont fallacieux et c'est l'ancien ministre de l'économie qui le disait, en effet Emmanuel Macron déclarait en mai 2015 : « *si l'on examine de près la situation des salariés du privé, on s'aperçoit que les deux tiers d'entre eux sont couverts par des conventions collectives qui prennent en charge les jours de carence* ». Au lieu de s'interroger sur les causes profondes des arrêts maladie, on préfère à nouveau stigmatiser l'agent public, sans se préoccuper de l'explosion des burn-out, des dépressions, des troubles musculo-squelettiques, etc. principalement liés au sous effectif et aux mauvaises conditions de travail qu'il génère.

Les attaques contre les fonctionnaires et le monde du travail en général ne s'arrêteront-elles jamais ? L'austérité n'est pas une fatalité, et c'est tous ensemble que nous nous devons de lutter pour maintenir des droits gagnés de hautes luttes et d'en conquérir des nouveaux !